

# GAZETTE DU C.M.A.M.



## Bulletin d'informations du Club Magdunois d'AéroModélisme

Cette gazette n'est pas un hebdomadaire ou un mensuel, elle informe les membres du Club sur les Actions entreprises, à chaque fois que c'est nécessaire et que le contenu remplit au moins deux feuilles.

### Communication du Président sur les opérations de passage de témoins au nouveau Conseil d'Administration

Je tiens à acter la qualité du patrimoine transmis à la nouvelle équipe et la qualité de la gestion du club qui facilite grandement la transition. Ce résultat est le fruit du travail accompli par toutes les personnes qui se sont investies pour faire vivre le club pendant de très nombreuses années déjà, puisque notre club va sur ses 24 ans comme on dit. Parmi ces personnes, se trouve M. Antoine ALVES qui mérite une mention particulière puisqu'il a conduit le club à trois reprises, pendant un cumul de 14 années, dont 10 de Présidence. Je le remercie lui, et tous les autres, sincèrement, en mon nom et celui de la nouvelle équipe.

Le bilan tient dans une série de 5 qui prouvent la qualité de notre patrimoine, 5 hectares de terrain que nous avons à bail pour 5 ans au moins, 50 000 mille francs de trésorerie. Une petite cinquantaine de membres, Et bientôt 25 ans ... Devant un tel bilan nous ne pouvons avoir qu'une ambition ; celle d'être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée.

Quelques informations complémentaires :

Laurent COUSTATI a élaboré un tableau qui dresse l'historique des membres du Conseil d'administration. Il est à la disposition de tous. Les anciens et les nouveaux se sont passés le relais dans d'excellentes conditions. Ils ont tout fait pour faciliter la continuité notamment lors de la réunion restreinte du 27 janvier 2001.

M. Antoine ALVES a remis au club le matériel d'écolage qu'il détenait. M. André HAMON a remis et présenté les documents du club notamment financier au nouveau trésorier. Nous pouvons le remercier de la qualité de son travail et de sa gestion. De plus, nous savons que nous pourrons continuer à faire appel à ses conseils. Cette passation a été actée par la signature du Procès-verbal de l'Assemblée du 20 janvier 2001 et l'arrêté des comptes de passation au 27 janvier 2001.

Jean-Hubert Gayaud

#### Sommaire :

- Communication du Président
- Première Réunion du Conseil d'Administration
- « Mieux se connaître »
- Dernière Minute
- Permanences



### Première Réunion du Conseil d'Administration

Date de réunion: 10 Février 2001.

Cette réunion a réuni pour la première fois les nouveaux administrateurs.

Différents thèmes ont été abordés:

#### 1/ Les Actions à mener

Une action = un Administrateur = 1 pilote

- \* **Accès au Terrain** : Pilote : Didier Villevalois,
- \* **Tonte et tondeuses** : Pilote : Jean-jacques Duval et David Homeau,
- \* **Terrain** (bungalow, bancs, barrières, piste, signalisations sécurité, ...) Pilote : Bernard Terracher,
- \* **Ecole et Ecolage** Pilote : Guillaume Sautereau

- et Laurent Coustati,
- \* **Coopérative et petit Outillage** Philippe Lesage,
- \* **Permanence du Club** : Jean-Hubert Gayaud, Laurent Coustati et Gilles Menon
- \* **Gazette du CMAM** (bulletin d'informations du Club) : Philippe Lesage
- Idee approuvée par le Conseil.
- \* **Ravitaillement – Repas** Pilote : Lionel Mialon,

#### 2/ Manifestations 2001 :

- **La Ferté-Alais** : Le Club continue sa participation au Meeting Pilotes : Didier Villevalois et Jean-Jacques Duval,
- **Barbecue** : La date retenue par le nouveau bureau est : le dimanche 2 Septembre,
- **Fête du Village à Baccon** ( 9 Septembre) .....



# Organisation

Club Magdunois d'AéroModélisme

Président : Jean-Hubert Gayaud

Trésorier : Laurent Coustati

Trésorier Adjoint : Gilles Menon

Secrétaire : Philippe Lesage



Secrétaire Adjoint : Guillaume Sautereau

Adresse Administrative:  
Monsieur J-Hubert GAYAUD  
240, rue de La Palaudière  
45370 Mézières lez Cléry

Administrateurs : Jean-Jacques Duval, Jack Gaillard, André Hamon,

David Homeau, Lionel Mialon, Bernard Terracher.

## ..... SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Si la Municipalité de Baccon nous le demande, nous y participeront. Une rencontre avec la Municipalité de Baccon est prévue pour ce point et pour l'accès au Terrain,

### Fête du Sport et des Loisirs de Meung sur Loire :

Si la Municipalité nous le demande, nous devons y participer,

**Proposition d'un InterClub :** Une date semble difficile à prévoir pour cette manifestation. Nous concentrons nos efforts cette année sur les différentes actions énumérées ci-dessus. Nous y penserons pour l'année prochaine qui sera le 25 ème Anniversaire du Club !.

### 3/ Questions de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

**Salle du Club et Vol Indoor :** Nous attendons les élections pour rencontrer la nouvelle municipalité, pour voir les possibilités (Salle dans la Maison des Associations ou autre). Cette salle nous permettrait de réaliser des « journées démonstrations » (entoilage, coupe fil chaud, ...) comme l'ont évoqué plusieurs membres,

**Autres points :** ceux-ci ont été évoqués dans les Actions aux paragraphes précédents.

Philippe.

## « MIEUX SE CONNAÎTRE »

Le Club vous fait parvenir une feuille « Mieux se connaître ». Celle-ci nous permet de, comme le dit son titre, de mieux se connaître.

N'hésitez pas à vous exprimer par vos suggestions. Cela permet d'orienter les objectifs de l'équipe administrative.

Merci à tous et A bientôt.  
Ceci est Confidentiel et Facultatif.

Guillaume.

## INVITATION AUX ACTIONS

Si vous souhaitez participer aux actions, vous pouvez contacter son pilote ou venir aux permanences du Club nous en parler.

## DERNIÈRE MINUTE

Ce dernier article nous permettra de répondre aux questions des membres que nous avons reçu depuis le dernier bulletin.

Tous les Articles sont les bienvenues dans la possibilité d'édition.

Pourquoi pas des petites annonces de ventes de matériel strictement pour l'Aéromodélisme ou des recherches de plans.

## COOPÉRATIVE

Elle est assurée par un administrateur le premier et troisième vendredi du mois de 18h.30 à 19h. Un inventaire sera effectué et une liste vous sera proposée.



## PERMANENCES

Permanences Administratives du Club :

Elles sont assurées par un administrateur le premier et le troisième vendredi du mois de 18h.30 à 19 h.. Il vous accueillera pour des renseignements ou des informations.



REPRODUCTION INTERDITE ET DISTRIBUTION INTERDITE. IMPRIME PAR NOS SOINS.

Ce bulletin est strictement réservé aux membres du Club Magdunois d'AéroModélisme. Merci.